

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

## Le STTP préoccupé par le projet de loi C-51

Pour diffusion immédiate

Le 25 mars 2015

OTTAWA - Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), qui représente 51 000 travailleurs et travailleuses des postes, ajoute sa voix à celle de tous les opposants au projet de loi C-51, de plus en plus nombreux, qui manifestent leur préoccupation devant cette mesure radicale du gouvernement fédéral en matière de sécurité nationale.

« Le STTP sait ce que signifie être l'objet d'une surveillance démesurée exercée par l'État », déclare Denis Lemelin, président national du STTP, faisant ainsi référence au fait que le STTP a longtemps été espionné par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et par la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Sous prétexte de vouloir combattre le terrorisme, le projet de loi C-51 accorde au SCRS des pouvoirs encore plus grands pour fouiller dans la vie privée des citoyens. Des préoccupations semblables quant à la portée démesurée de ce projet de loi seront exprimées par le président du Congrès du travail du Canada, Hassan Yussuff, qui comparaît aujourd'hui même devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

« Renforcer les pouvoirs des instances chargées de veiller à la sécurité n'aura pas nécessairement pour effet d'accroître la sécurité de la population, » affirme M. Lemelin. « Il est très inquiétant de constater dans ce projet de loi l'absence de tout contrôle civil et le manque de surveillance quant au partage d'information entre les agences du gouvernement », ajoute-t-il.

Au tout début de son existence, le STTP avait découvert qu'un agent provocateur du SCRS du nom de Grant Bristow travaillait pour Postes Canada, dans une des installations de la société d'État. Dans les années 1980, le bureau national du STTP a été mis sous écoute par la GRC. Et durant les années 1990, en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, le STTP a présenté une demande d'accès aux dossiers de sécurité qui avaient été montés sur son compte. On lui a refusé l'accès à la majeure partie de ces dossiers, qualifiés de « dangers pour la défense du Canada. » Les dossiers que le STTP a réussi à obtenir lui ont révélé non seulement l'existence d'une opération de surveillance à grande échelle des activités quotidiennes de ses membres, mais aussi l'existence d'une collusion entre la GRC et la direction de Postes Canada.

« Le projet de loi C-51 fait en sorte qu'il sera beaucoup trop facile de cibler des travailleurs et travailleuses ordinaires ou des personnes issues de groupes marginalisés et de leur accorder l'étiquette de "terroristes" », soutient M. Lemelin. « Aucune violation des droits de la personne et des libertés ne doit être acceptée au nom de la sécurité nationale », ajoute-t-il.

-30-

Information : Aalya Ahmad, services des communications du STTP [aahmad@cupw-sttp.org](mailto:aahmad@cupw-sttp.org) ou 613 327-1177.